



## Bilan 2025 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Montanaire

#### Label « Commune en santé »

Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour cinq ans. Après la labellisation, les communes sont encouragées à fixer des objectifs d'amélioration, selon leurs priorités, ressources et capacités. Elles s'engagent également à un suivi annuel avec la coordination cantonale, notamment pour faire le point sur les actions en cours.

## Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Montanaire

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Montanaire obtient le label 2 étoiles, avec 18 mesures présentées, illustrées dans les tableaux cidessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label. Le présent bilan a été validé par Unisanté accompagnée d'un groupe d'expert.es, ainsi que par la Commune de Montanaire :

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique

Label Commune en santé

Commune de Montanaire

Mme Stéphanie Pin Cheffe du Département Promotion de la santé et Préventions (DPSP)

Mme Emmanuelle Garcia
Responsable du Secteur Interventions
Communautaires

Mme Cécile Crisinel Favre Syndique

Barbara Joliquin Secrétaire municipale

Montanaire, le 19 août 2025











## 1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Plan canicule	But: actions de prévention auprès des personnes âgées de 75 ans et plus lors des périodes de canicule.	Envoi d'un questionnaire au mois de mai aux personnes de plus de 75 ans, en même temps que l'invitation au repas des aînés. Durant les périodes de canicule, tél. de la municipale en charge de la santé/social aux personnes qui en ont exprimé le souhait dans le questionnaire. Passage au domicile des personnes qui le souhaitent.  Communication: à travers un questionnaire, puis un contact téléphonique.  Un échange systématique avec le CMS est mis sur pied. Ce dernier communique à la Commune les personnes suivies par ses services.	Personnes de plus de 75 ans, qui ne sont pas suivies par le CMS, soit environ une dizaine de personnes.	Durant les périodes de canicule	RH du personnel du contrôle des habitants et de la Municipale en charge de la santé. Pour la Municipale: 2h en 2022 et 3.5h en 2023	Coût : gratuit  Egalité des chances : Un échange systématique avec le CMS est mis sur pied. Ce dernier communique à la Commune les personnes suivies par ses services.	Cécile Crisinel Favre, syndique cecile.crisin elfavre@mo ntanaire.ch	Mesure validée
Soutien aux sociétés locales	Depuis plusieurs décennies	32 sociétés locales à Montanaire		Permanente	Soutien financier et administratif			Mesure validée





	T		T	1	I., ,	T		T
		Sport: foot, gym, badminton, gym dames, gym			Le bureau de conseils			•
		homme, gym des aînés, course des Roches			en organisation &			
		Musique: 3 chœurs mixtes, 1 brass band avec			durabilité "Envol" a été			
		école de musique			mandaté pour la			
		ecole de musique			gestion du projet.			
		Autre: Groupe des paysannes, 2 groupes d'aînés,			Financement des outils			
		5 sociétés de jeunesses, 1 club de patchwork,			de communication pour			
		sociétés d'animation des villages (Denezy,			la population. Budget			
		Neyruz), Bois des Brigands			attribué pour la			
		110/102// 2010 000 2118011100			rénovation et			
		Objectifs : 1. Lien social			l'assainissement			
					énergétique des			
		2. Promotion de l'activité physique (footbal club,			bâtiments.			
		FSG St-Cierges, club de badminton, gym dames,						
		gym des aînés)						
		3. Promotion de la santé selon les cours						
		proposés par l'Association des paysannes						
		vaudoises						
Plan énergie et	2024	10 fiches seront développées, avec des mesures	Toute la	Permanent	Soutien financier et	Gratuit	Nathalie	
climat		relatives aux domaines suivants: réduction des	population est		administratif : le bureau		Jaton,	
communal		émissions, adaptation aux changements	concernée par		de conseils en	Participation: un	Municipale	
(PECC)		climatiques, promotion de la mobilité douce,	les mesures		organisation &	atelier participatif	responsable	
		développement urbain préservant des axes	mises en		durabilité "Envol" a été	avec la population	du PECC	
		ventilés, des surfaces perméables, lutte contre	place par le		mandaté pour la	a eu lieu en 2024,		
		les îlots de chaleur, information de la population,	PECC		gestion du projet.	d'autres sont	n.jaton@m	
		promotion d'une alimentation et d'une			Financement des outils	prévus au cours	ontanaire.c	
		agriculture durable.			de communication pour	des 3 prochaines	h	
					la population. Budget	années.		
		Communication : la communication à la			attribué pour la			
		population a lieu via le site internet communal et			rénovation et			
		le journal Montanaire magazine			l'assainissement			





		énergétique des bâtiments.		



### 2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant·e·s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Mesures de promotion de l'activité physique et du lien social	a) 2007 b) 2017 Encouragement de l'activité physique et du lien social à travers la marche, promotion des produits du terroir.	a) <b>Croqu'en Balade</b> : balade gourmande de env. 7 à 9km sur les sentiers de la commune.  b) <b>Suisse bouge-Montanaire bouge</b> : accumuler le plus de minutes d'activité physique durant le mois de mai. Nous avons fait appel aux sociétés locales (badminton, gym, foot, groupes d'aînés, jeunesses, studio de danse et de Pilates, écoles de Thierrens, 3 coachs en activité physique) pour proposer des activités durant 1 semaine	a) Entre 400 et 500 personnes selon les années b) 221'644 minutes d'activité physique ont été effectuées durant le mois de mai 2024.	a) Chaque année le 1er août. Entre 11h et 16- 17h b) A partir de 2024, il est prévu d'organiser Montanaire bouge tous les 2 ans.	a) Mise à disposition de personnel de la voirie, prêt des tables, vaisselle, salle de la commune b) Mise à disposition de personnel de la voirie. 1 municipale dans le comité composé de personnes de Montanaire	a) 40 par adulte- Les enfants jusqu'à 16 ans ne paient pas. Un transport en char est prévu sur la fin du parcours pour les personnes qui ont des difficultés à marcher b) Gratuit. La mesure a intégré les jeunes, les ados, les adultes et les séniors	a) Comité de Croqu'en balade b) Cécile Crisinel Favre, syndique cecile.crisin elfavre@mo ntanaire.ch	Mesure validée



Passeport	1987	Proposer aux enfants étant à l'école obligatoire	Ouvert aux	Permanente	Env. 7'000 par année	55 par enfant	https://pvm	
vacances		des activités sportives, ludiques, créatives durant les vacances. Plus de 100 activités étaient proposées en 2024 : activités sportives (tennis, unihockey, ninja warrior, jumpark, vélo trial, escrime, hip hop, escalade,), activités culturelles, visites, découvertes de différents métiers, bricolages, cours de cuisine, etc.  Lien avec la santé : encourager la participation et les activités physiques et sociales dès le plus jeune âge s contribue à renforcer les facteurs de protection de la santé tout au long de la vie.	enfants de 7 à 15 ans	, durant les vacances scolaires	Le comité du passeport vacances est basé à Moudon, il est ouvert à toutes les communes environnantes qui sont d'accord de participer financièrement. 20 communes y prennent part.	pour 2 semaines d'activités au choix  Communication : Courrier envoyé aux familles dont les enfants ont l'âge du passeport vacances	oudon.ch/	Mesure validée
Piscine de Moudon	2024 : soutien à l'activité physique	Participation financière aux frais de fonctionnement de la piscine de Moudon. Piscine extérieure avec 2 bassins de natation, 1 pataugeoire, 1 terrain de volley, de pétanque, 1 place de jeux	Tout public	Permanente	CHF 4/habitant 11'500 en 2024	Adulte: 6 Etudiant/AVS 5 Enfants 4	Marc Bourlard, municipal marc.bourla rd@montan aire.ch	Mesure validée



#### 3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure  Mesures favorisant	Année de mise en œuvre et but recherché  a) 2013 Objectif:	a) Accueil et intégration des nouveaux résidents et des jeunes de + de 18 ans. Repas pour	Nombre de personnes ou groupe de population atteints  a) 50 personnes	Fréquence de la mesure a) Tous les 1.5an 3h	Soutien financier, matériel ou en personnel  a) Repas offert par la commune, présence de	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires a) et b) Gratuit	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)  Cécile Crisinel	Champ rempli par la coordination du label  Mesure validée
l'intégration sociale, l'accès à l'information et la citoyenneté	l'intégration sociale de la population, facteur clé de protection de la santé. b) 2024 Aider toute personne à utiliser les outils informatiqu es pour pouvoir effectuer facilement	accueillir les nouveaux résidents et les jeunes qui ont atteint la majorité afin de leur présenter les sociétés locales et de les encourager à participer à la vie de la commune, de les valoriser et d'améliorer leur intégration. Topo sur la votation b) Clic ensemble, prévention de la fracture numérique. Rencontres dans des cafés entre des spécialistes de l'informatique et des personnes qui ont besoin d'aide: chacun.e vient avec son ordinateur ou son téléphone portable et pose des questions aux bénévoles présents.	environ par édition  b) Ouvert à tout le monde, mais plus spécifiqueme nt aux aîné.e.s peu à l'aise avec les outils numériques	b) En 2024, 1 à 2 fois par mois dans différents restaurants/ cafés de la région de l'ARASPE	tous les membres de la Municipalité. En 2024 CHF 1'622.50 (CHF 29.50/pers.), en 2022 CHF 3'300.00 (CHF 30.00/pers.) b) La commune participe au projet via la somme versée chaque année à l'ARASPE (Association régionale d'action sociale Prilly-Echallens) comptes 2024: CHF 14'800	a) Courrier envoyé par le contrôle des habitant.es b) Site internet de la commune, Monatanire magazine, annonce faite lors du repas des aînés	Favre, syndique  cecile.crisin elfavre@mo ntanaire.ch	iviesure validee



adm es o	marches mistrativ ou mmercial							
faveur des aîné.es  fusio 201: exis repa aîné chao villa Dep fuiso eu u regr nt, a repa anni intè les v  But Favo	13, il istait un pas des nés dans aque lage. epuis la ison, il y a un groupeme avec un pas nuel qui cègre tous s villages.	a) Repas de midi offert aux personnes de 75 ans et plus. b) Cadeaux aux nonagénaires et visite de 1-2 municipaux à la personnes qui fête son anniversaire  Liens avec la santé : cette mesure contribue à lutter contre l'isolement social et ses conséquences néfastes sur la santé physique et mentale. La solitude chronique s'accompagne de sédentarité, de risque plus élevé de surpoids et de consommation de substances. Elle constitue aussi un facteur de risque de déclin cognitif et d'Alhzeimer.	a) environ 100 participantes et participants, sur les 200 personnes invitées. Personnes âgées de 75 ans et plus domiciliés à Montanaire b) 5 à 10 nonagénaires chaque année et parfois 1 centenaire	Une fois par année	a) Environ 5000 pour le repas b) 600 offert à chaque nonagénaire plus un bouquet valeur 60 ou 3 bouteilles de vin et 800 aux centenaires	Gratuit  Les nonagénaires peuvent choisir leur cadeau (argent comptant ou cadeau d'une valeur de 600)  Communication: a) Une invitation est envoyée par courrier en même temps que le questionnaire pour le plan canicule b) Téléphone à la personne qui a 90 ans	Cécile Crisinel Favre, syndique cecile.crisin elfavre@mo ntanaire.ch	



#### 4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Patrouilleurs et patrouilleuses scolaires	Depuis plus de 20 ans	Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires aident les élèves à traverser les passages piétons aux abords des collèges. Le chemin de l'école est plus sécurisé, rendant le trajet à pied plus accessible pour les enfants. Encouragement de l'activité physique et de l'autonomie au quotidien.	Ecolières et écoliers, et toute la population concernée par les passages en question	Permanente	La rémunération des patrouilleuses et patrouilleurs est de CHF 31 + les charges et une participation à l'assurance maladie	Gratuit	Yves-Alain Bigler, Municipal de Montanaire et membre du CODIR de l'ASIRE  y- a.bigler@m ontanaire.c h	Mesure validée
Camps scolaires et école à la ferme		a) <b>Subvention de camp scolaire</b> (ski ou camp d'été). L'objectif est de favoriser l'activité physique et le lien social durant les camps: ski, randonnée, gym	a) Elèves entre la 3ème et la 11 <sup>ème</sup>	a) Un camp scolaire est subventionn é chaque 2 ans. 4	A) La commune contribue àhauteur de CHF 1'593'500 au budget de l'ASIRE ( Association scolaire	Gratuit		



b) <b>Ecole à la ferme</b> : visite de fermes de la région	b) Tous les	camps	intercommunale de la		
plusieurs fois par année pour une même classe	élèves des	d'une	région d'Echallens).		
avec différents modules présentés selon les	cycles 1, 2 et	semaine	L'ASIRE verse CHF		
fermes. 15 fermes participent sur le périmètre	3 Harmos.	prévus pour	900'000 aux 4		
de l'ASIRE Plusieurs modules pédagogiques	Certaines	les élèves	établissements		
peuvent être travaillés durant la journée de visite	fermes ne	entre la 5 <sup>ème</sup>	scolaires soit Bercher-		
comme "Du champ à l'assiette", "Animaux,	proposent des	et la 10 <sup>ème</sup>	Plateau-du-Jorat (dont		
plantes, espaces de vie", "Alimentation et santé",	activités que	année et un	font partie les collèges		
"Consommation et durabilité". Selon l'âge des	pour le cycle 1	camp de fin	de Thierrens et St-		
élèves et la volonté des enseignant.es, l'avis des	par exemple	d'études en	Cierges), Villars-le-		
élèves peut être consulté pour la destination		11 <sup>ème</sup> . Les	Terroir, Echallens 3		
		plus petits	sapins et Echallens		
		font parfois	Court-Champ. Les		
		des mini	900'000 englobent		
		camps de 1	aussi les sorties		
		ou 2 nuits	scolaires, sportives,		
		selon la	pédagogiques. Cela		
		volonté des	concerne 4'500 élèves		
		enseignant.			
		es	b) L'ASIRE finance à		
			hauteur de env. CHF		
		b) Plusieurs	10'000 pour les		
		visites par	déplacements. Le		
		année pour	canton prend en charge		
		une même	les autres frais		
		classe.	(rétribution des		
			agriculteurs)		



#### 5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employées ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure  Bus santé pour	Année de mise en œuvre et but recherché	Brève description de la mesure  Bilan de santé offert à chaque employé.e de la	Nombre de personnes ou groupe de population atteints  Employé.e.s	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel  Gratuité pour le	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires Gratuit pour le	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
les employé.es de la commune		Commune  Bilan de santé par le bus santé Unisanté: 30 minutes avec prise de sang (glycémie, cholestérol), pression artérielle, taille poids, questions puis conseils de santé en fonction des résultats obtenus et invitation à consultater son médecin si certains points non stisfaisants	de la commune: voirie et administratio n communale	1ère fois en octobre 2024. La mesure sera reconduite	personnel communal, soit au maximum 800si tout le personnel fait le bilan  Communication : site internet, chaîne Whatsapp communal, facebook communal, affiches sur les piliers publics et parution dans le Montanaire magazine si les dates coïncident	personnel communal, 50 pour toutes les autres personnes de la commune ou externes	Crisinel Favre, syndique  cecile.crisin elfavre@mo ntanaire.ch https://mon tanaire.ch/e venements/ faites-votre- bilan-de- sante-en- 30-minutes/	Mesure validée



Cours d'appui	Favoriser la réussite des apprentis en offrant des	Appuis	Toutes les	Cotisation de la	CHF 5/l'heure	Cécile	
pour les	appuis scolaires spécifiques et à moindre coût.	donnés à un	apprenties	commune à	d'appui pour	Crisinel	Mesure validée
apprenties et	appuis scolaires specifiques et a momure cout.	groupe de 3	et apprentis	l'Association de la	l'apprenti.e	Favre,	Wiesdie Vandee
apprentis	Favoriser l'employabilité. Cette mesure diminue	ou 4	et apprentis	région Gros-de-Vaud	L'étudiant.e qui	syndique	
	aussi les inégalités sociales de santé, soit les	apprenti-e-s		13 par habitant.e	donne l'appui	Syridique	
	écarts de santé associés à des désavantages	rencontrant		13 par nabitant.e	reçoit CHF 10	cecile.crisin	
	sociaux, comme le revenu ou le niveau de	des difficultés		La syndique fait	/heure, les 5	elfavre@mo	
	scolarité.	dans une		activement partie de	supplémentaires	ntanaire.ch	
		branche		l'association en	étant payés par		
		enseignée aux		question. Participation	l'ARGdV	https://for	
		cours		au comité de l'ARGdV à	TANGUV	mation-	
		professionnel		raison de 9 à 10	(L'association de	apprentis.ch	
		s. Soutenus		séances par année	la Région du Gros-	/appapp/	
		par les		'	de-Vaud)		
		associations			Communication :		
		régionales à			Les maîtres		
		l'origine de ce			d'apprentissage		
		projet, ils sont			sont informés de		
		dans la			la mesure ainsi		
		mesure du			que les parents		
		possible					
		organisés					
		dans un lieu					
		proche du					
		domicile de					
		l'apprenti·e,					
		dans les					
		différentes					
		régions du					
		canton de					
		Vaud.					



## 6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Places de jeux	Places de jeux présentes avant la fusion des communes Autres places construites par la suite. 2017, dernière place de jeux à côté du nouveau terrain de foot	1 à 2 places de jeux par village  But : permettre aux enfants de bouger  Recommandations d'activité physique pour les enfants et les adolescent.es: au moins 1h d'exercices quotidiens d'intensité au moins modérée.  Participation : les places de jeux ont toutes été mises aux normes et rénovées par le municipal qui a terminé en 2021, mais pour la suite, la commune envisage d'organiser une approche participative avec les enfants et parents	Plus spécifiqueme nt les enfants, mais ouvertes à toute la population (bancs, tables, espaces ombragés)	Permanent	Construction et entretien des places de jeux aux frais de la commune	Gratuit  La plupart des places de jeux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite	Marc Bourlard, municipal marc.bourla rd@montan aire.ch	Mesure validée



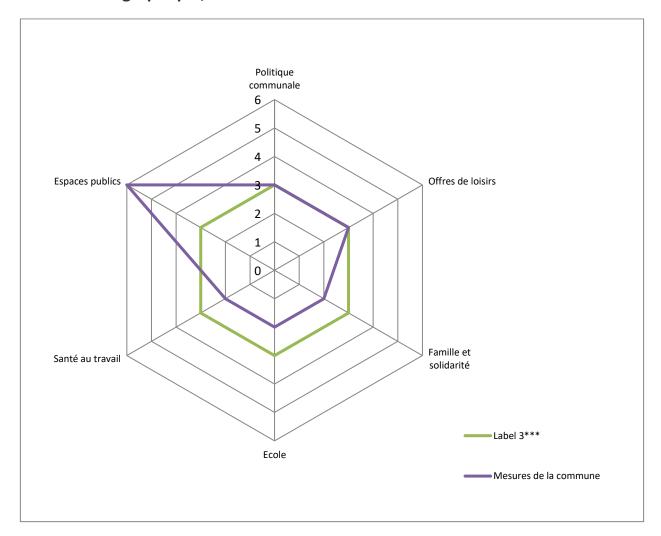
Sentier	1998	Sentier didactique ouvert à l'activité physique :	Ouvert à tout	Permanent	Sentier initialement	L'accès à la forêt	Comité du	
Sentier didactique	1998	Sentier didactique ouvert à l'activité physique : Bois des Brigands avec sentiers didactiques et d'activités, 1 refuge et 1 abri ouvert, tables de pique-nique, endroit pour faire du feu et des grillades toilettes sèches, fontaines solaires, jardin créé en 2007 par les classes d'école de Thierrens pour connaître les plantes de la région Eau, toilettes y figurent. Sentiers sur des copeaux	Ouvert à tout le monde (population de Montanaire et visiteurs externes)	Permanent	Sentier initialement financé par la commune RH: actuellement, un municipal prend part au comité du Bois des Brigands	L'accès à la forêt et aux sentiers didactiques est gratuit. L'accès à l'Auberge est gratuit. Seule la location du refuge coûte	Comité du bois des Brigands et Marc Bourlard, municipal marc.bourla rd@montan aire.ch	Mesure validée
		dans la forêt, peut-être un peu difficile pour mobilité réduite, mais pas impossible				100 et 30 aux membres de l'association	alle.cn	
Infrastructures sportives	2017 : encouragem ent de l'activité physique	Création d'un terrain multisport en tartan à Thierrens en plus d'un nouveau terrain de foot et d'une piste d'athlétisme. A St-Cierges, réfection de la place de sport qui comporte une piste d'athlétisme, un terrain herbeux avec des goals de foot, une place de jeux  Participation: une enquête a été menée auprès de l'école qui était intéressée à l'utiliser pour les périodes de gym. Ce terrain est très souvent utilisé, pour du foot, du volley, du basket, des jeux de balles divers.	Ouvert à toute la population mais utilisé plus spécifiqueme nt par les enfants et les ados	Permanent	Financement de l'infrastructure	Gratuit	Marc Bourlard, municipal marc.bourla rd@montan aire.ch	Mesure validée
Installation de 10 défibrillateurs	2021	1 défibrillateur par village et un à Corrençon ont été posés. Des formations au massage cardiaque et pour l'utilisation des appareils ont été offertes à la population. Les formations sont obligatoires pour les employé.es de la voirie	200 personnes ont bénéficié des ateliers de sensibilisation et/ou des formations	Des formations seront proposées tous les 2 ans pour la mise à jour	Achat des défibrillateurs, pose des appareils et frais de formation offerts à la population	Gratuit  Communication: Parution des dates de cours dans le magazine	Cécile Crisinel Favre, syndique	Mesure validée



			complètes de 3h.	des connaissanc es.		Montanaire et sur le site internet	cecile.crisin elfavre@mo ntanaire.ch	
Chemin piétonniers et scolaires	Les chemins ont été créés en 2017 et rénovés en 2024	Chemins piétonniers à travers Thierrens pour se rendre à l'école sans danger  Il existe aussi un chemin piétonnier pour aller au collège de St-Cierges, sinon, les élèves se rendent à l'arrêt de bus	Toute la population mais plus spécifiqueme nt les enfants qui se rendent à l'école	Permanent	Création des 2 chemins: Rénovation des chemins avec pose de pavés filtrants CHF70'000	Gratuit  Accessibilité: Après réfection, les chemins seront plus accessibles aux personnes à mobilité réduite	Yves-Alain Bigler, municipal y- a.bigler@m ontanaire.c h	Mesure validée
Adaptation des arrêts de bus aux normes Lhand et abribus	Entrée dans le bus facilitée pour personnes à mobilité réduite avec arrêt de bus réhaussé	Si réfection d'une route communale, adaptation des trottoirs pour répondre aux normes de la Lhand + création d'un abribus à Thierrens  Participation : Abribus créé à la suite d'une demande de la population  But : Améliorer l'accessibilité des cars postaux pour personnes à mobilité réduite et poussettes	Toute personne qui prend les cars postaux	Permanente	A Thierrens CHF 40'000 pour l'adaptation du trottoir aux normes et l'abribus. A Chanéaz, difficile de chiffrer, car réfection complète de la route. Idem pour le projet à Correvon qui sera réalisé en 2026	Gratuit	Pascal Arbenz, municipal des routes pascal.arbe nz@montan aire.ch	Mesure validée



# En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Montanaire





## Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (https://labelcommunesante.ch) constitue une source d'inspiration.